Réseau wallon de Développement Rural

Titre
Maison multiservices de Mellet

Nature de la Bonne Pratique
Contexte : la commune des Bons Villers (8 900 habitants) est constituée de plusieurs villages dont le plus peuplé est Frasnes-les-Gosselies (3 251 habitants) où se situent les services administratifs. Le second centre de peuplement est Mellet (2 499 habitants). Il y a donc deux pôles de vie importants sur la commune. Les deux villages sont éloignés et séparés physiquement par le passage de la nationale 5, ce qui rend l'accès aux services administratifs et communaux plus difficile pour les habitants de Mellet.

Description
Le projet s'appuie sur un Programme communal de développement rural mis en place par la commune des Bons Villers en 2006 avec la création à Mellet d'une maison de village accueillant de nombreuses activités socio-collectives dans le cadre du phasing out Objectif 1 et du Développement rural. En 2008, un point poste a vu le jour.
En 2009, dans le cadre du Programme wallon de développement rural, est né le projet de création dans l'ancienne maison communale d'une maison mutiservices à Mellet qui comprendrait le point Poste existant et la décentralisation du service communale de cohésion sociale en liaison intranet publilink et internet commune phone.org, ainsi que des permanences décentralisées (la société de logements Jardins de Wallonie, le CPAS et une organisation syndicale).
La maison de village préexistante est liée à la maison multiservices et notamment au centre de Cohésion sociale : le point poste occupe le rez-de-chaussée du centre de Cohésion sociale, l'ensemble du bâtiment étant mitoyen de la maison de village.

Initiateur
Commune de Les Bons Villers.

Eléments financiers

Union Européenne	**12.219€**
Région wallonne	**12.219€**
Local	**0€**
Autres sources de financement	**36.883€**

Approche méthodologique
Le projet a pour objectif de faire bénéficier la population de Mellet de services de proximité pour répondre notamment à un sentiment d'insécurité et à un manque de cohésion sociale.
Concrètement, l'objectif est donc de permettre aux habitants des villages de Mellet (ainsi que Villers-Perwin et Wayaux du même côté de la nationale) un accès simplifié aux services administratifs. Dans

ce sens, une maison multiservices a été aménagée au centre du village de Mellet, couplée avec la maison de village préexistante.

Résultats et impacts

Les bénéficiaires sont les habitants des villages de Mellet, Villers-Perwin et Wayaux qui disposent désormais de services près de chez eux.
Julie Nauwelaerts, responsable de la cellule Cohésion sociale, constate que le point Poste a permis aux agents de la maison multiservices (située à l'étage) d'avoir un contact plus aisé avec la population lors de leur permanence.
Emmanuel Wart, bourgmestre, considère le résultat est à la hauteur des espérances.
Il est prévu également de développer un autre service : la délivrance de certains documents administratifs. Par ce biais, le relais sera établi entre la maison communale de Frasnes-lez-Gosselies et les citoyens de Mellet et Wayaux. Il devrait aussi y avoir à terme un guichet logements et une permanence de l'office des pensions.

Enseignements tirés

Pour le bourgmestre des Bons Villers, Emmanuel Wart, le chemin à parcourir pour une commune rurale qui souhaiterait mettre en œuvre un projet de ce type est d'abord d'avoir un Programme communal de développement rural (PCBR) approuvé par le gouvernement wallon.

Conclusion

Dans le but de désenclaver une partie de la population de la commune des Bons-Villers, la municipalité a développé une maison multiservices couplée à une maison de village où son proposés un point Poste, des activités socio-culturelles et un service communal de cohésion sociale. D'autres services se sont ajoutés ou s'ajouteront à ce nouveau centre.

Contact

Larissa Fontana
Service de communication de la commune.
Place de Frasnes 1
6210 Les Bons Villers
Téléphone : 0032 71/85 81 27
Courriel : larissa.fontana@publilink.be
Site web du projet : http://www.les-bons-villers.be

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.